



Dossier de

Fiche individuelle

NOM – Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Informations médicales

Nom du médecin :

Téléphone du médecin :

Protocole d'Accueil Individualisé :

Assurance

Compagnie d'assurance :

Numéro de police :

Allocations familiales : Précisez : Nom, Prénom du parent allocataire :

Caisse d'allocation* :

N° :

* CAF/MSA/Autre

Personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant (autre que les responsables)

NOM	Prénom	Lien de parenté	Téléphone fixe	Portable

Si vous souhaitez qu'une personne mineure (frère/sœur) récupère votre enfant, merci de remplir une décharge supplémentaire (à demander au Secrétariat de Mairie).

Informations complémentaires

Autorise à partir seul(e)

oui

non

Autorise l'hospitalisation en cas d'urgence

oui

non

Autorise la prise photo et sa publication

oui

non

Port de lunettes

oui

non

Port d'un appareil dentaire

oui

non

Port d'un appareil auditif

oui

non



Fiche famille

Responsable financier

NOM – Prénom :

Date de naissance :

Situation

Qualité* :

Situation familiale** :

*Père/Mère/Belle-mère/Beau-père

** Marié/Séparé/Divorcé/Veuf/Concubin/Célibataire/Union libre/Pacsé

Adresse

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Coordonnées

Téléphone domicile :

Téléphone mobile :

Adresse mail :

Téléphone professionnel :

Profession

Profession :

Employeur :

Adresse :

Responsable légal 2

NOM – Prénom :

Date de naissance :

Situation

Qualité* :

Situation familiale** :

*Père/Mère/Belle-mère/Beau-père

** Marié/Séparé/Divorcé/Veuf/Concubin/Célibataire/Union libre/Pacsé

Adresse

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Coordonnées

Téléphone domicile :

Téléphone mobile :

Adresse mail :

Téléphone professionnel :

Profession

Profession :

Employeur :

Adresse :

Frère(s) et Sœur(s) scolarisé(s)(es)

NOM	Prénom	Date de naissance	Etablissement scolaire	Classe

Factures et règlements

Pour la cantine :

Les factures des repas sont émises chaque début de mois. Pour respecter l'environnement et réduire la consommation de papier, nous vous proposons de recevoir un mail vous annonçant la disponibilité de votre facture dans votre espace famille.

- oui, nous souhaitons recevoir un mail (merci de vérifier les adresses mail de ce dossier)
- non, nous souhaitons recevoir la facture via le cartable de notre enfant

De plus, ce service d'envoi par mail peut nous permettre de vous informer, par exemple, sur les menus de la cantine, les activités périscolaires ou toute autre chose en rapport avec les services de restauration scolaire ou périscolaire.

Quelle que soit l'option choisie, vous disposez de 3 modes de paiement :

- en espèces, par chèque (à l'ordre de « Régie Cantine Montbeton »), par CB sur votre espace famille.

En effet, pour simplifier vos démarches et en partenariat avec le Centre des Finances Publiques, la commune de Montbeton vous propose un outil entièrement sécurisé pour le paiement en ligne des factures de restauration scolaire. Ce service est accessible à tout moment : il vous suffit de vous connecter sur votre portail famille en vous rendant sur notre site internet www.ville-montbeton.fr et en renseignant l'identifiant et le mot de passe qui vous seront remis en début d'année scolaire.

Pour la garderie :

Le paiement pour la garderie (soir/matin), 15€ par an et par enfant (1 seul règlement par famille), est possible par chèque (à l'ordre du « Trésor Public ») ou en espèces. Que ce soit pour de l'occasionnel ou du régulier, il est redevable au moment du dépôt de ce dossier en Mairie.

Règlement intérieur du restaurant scolaire

J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur, et j'adhère aux règles et prescriptions de celui-ci pour mon enfant :

Date et signature

(Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)



Dossier de

Fiche d'inscription aux services périscolaires (garderie-cantine)

Garderie : le forfait annuel est de 15€

Garderie Matin (à partir de 7h30) :

Inscription annuelle régulière. Planning à cocher.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/>					

- Inscription occasionnelle
- Jamais

Garderie Soir (jusqu'à 18h30) :

Inscription annuelle régulière. Planning à cocher.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/>				

- Inscription occasionnelle
- Jamais

Garderie mercredi midi (jusqu'à 12h20) :

- Inscription annuelle régulière
- Inscription occasionnelle
- Jamais

Repas : Le tarif du repas est de 2.90€ par jour par enfant.

Toute inscription à ce service, que ce soit occasionnel ou régulier, entraîne le paiement des 15€ du forfait annuel garderie même si votre enfant ne va pas à la garderie du matin et du soir.

Inscription annuelle régulière. Planning à cocher.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/>				

- Inscription occasionnelle
- Jamais

Date et signature